

Raccordement au réseau EDF

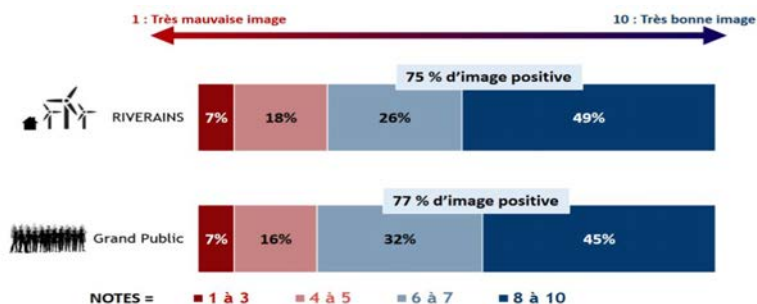
Toutes les éoliennes sont raccordées entre elles en souterrain jusqu'au poste de livraison situé à proximité de l'éolienne E04. L'énergie produite par 7 éoliennes du parc des Terres Chaudes sera injecté sur le réseau depuis le poste de livraison, via une ligne électrique enterrée au poste source de Beaune-la-Rolande (7 km), disposant d'une capacité suffisante pour accueillir la production du parc. Le tracé du câble entre le poste de livraison et le poste source est déterminé par ERDF. Il suivra les voies publiques communales et départementales.



Poste de livraison

Acceptabilité locale

Une étude menée par le cabinet d'expertise IFOP et France Energie Eolienne en 2016 permet d'avoir une idée de l'avis général des français sur l'énergie éolienne.



Malgré un sujet parfois polémique, les éoliennes sont perçues positivement à 75% par les riverains de parcs éoliens et à 77% par le grand public. Preuve que la présence d'un parc éolien dans son environnement proche n'induit pas systématiquement des nuisances et même ne semble pas avoir d'influence (positive ou négative) sur la perception de l'éolien par la population.

L' éolien, un enjeu pour le territoire

Un parc éolien génère, comme toute activité économique installée sur un territoire, des recettes fiscales pour les collectivités. La loi de finances de 2010 a modifié cette fiscalité en supprimant la taxe professionnelle (TP) et en la remplaçant, pour les éoliennes, par l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER), et la contribution économique territoriale (CET).

L'énergie éolienne reste caractérisée par son mode de production décentralisé et induit directement pour le territoire d'implantation des retombées fiscales. Pour le parc des Terres Chaudes de 7 éoliennes de 3,6 MW chacune, les recettes fiscales sont estimées à:

Commune	TFPB*	IFER	Total
Lorcy	14 000 €	-	14 000 €
Communauté de communes	-	129 478 €	129 478 €

*TFPB: taxe foncière sur les propriétés bâties, estimation selon coût des investissements et taux communal
**Ce tableau ne prend pas en compte la CET car elle dépend de nombreux facteurs qu'il est difficile d'estimer

Vos contacts Volkswind

Emilie FOURGEAUD
Responsable régionale études
Tél: 02.47.54.27.44
Fax: 02.47.54.67.58
Mail: emilie.fourgeaud@volkswind.com

Sébastien COLOMB
Chargé d'études
Tél: 02.47.54.27.44
Mail: sebastien.colomb@volkswind.com

Jordane MARTINEZ
Chargé d'affaires
Tél: 06.78.77.35.36
Mail: jordane.martinez@volkswind.com

Simon THOMANN
Chargé d'études
Tél: 02.47.54.27.44
Mail: simon.thomann@volkswind.com

Projet de ferme éolienne Les Terres Chaudes

Edito

Volkswind a le plaisir de vous informer du dépôt du projet de la ferme éolienne Les Terres Chaudes sous le régime de l'autorisation unique à la fin du mois de septembre. Cette deuxième lettre d'information a pour objectif de vous informer sur le contenu du dossier ainsi que les étapes à venir.

Autorisation unique

La procédure d'autorisation unique vient remplacer l'ancien régime, à savoir la demande de permis de construire et la demande d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le permis unique rassemble ces autorisations et permet une instruction du dossier sur une durée limitée à 1 an. Après la consultation de nombreux services et la remise de leur avis sur le projet, la population est concertée lors d'une enquête publique. Enfin, le préfet, en possession de l'ensemble des résultats, est décisionnaire et statue sur la demande d'autorisation.

Enquête publique

Une enquête publique est obligatoire pour tout parc éolien dont la hauteur dépasse 25 m, elle s'inscrit dans la procédure de la demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Elle sera menée dans chacune des communes environnantes de la zone du projet, sur un rayon de 6 kilomètres afin que tous les riverains puissent donner leurs avis sur le projet. L'enquête publique permet notamment au public:

- De s'informer sur le projet grâce au dossier mis à sa disposition, mais aussi grâce aux explications qui peuvent lui être fournies par le commissaire enquêteur.

- De formuler oralement ou par écrit des observations ou propositions sur le projet.

L'Enquête publique est programmée lorsque le projet est déclaré « complet et régulier » par l'administration, en général quelques mois après le dépôt de la demande.

L'enquête publique pour le projet sur la commune de Lorcy commencera fin janvier et durera un mois. Les dates précises seront indiquées ultérieurement.



Réunion publique

Avant l'enquête publique, la société Volkswind souhaite réaliser une réunion destinée aux habitants de Lorcy et communes voisines afin de les renseigner sur le projet éolien. Cette réunion prévue le 9 janvier 2017 à 20h à la salle des fêtes de Lorcy permettra d'exposer le projet et de répondre aux questions des locaux.



L' étude écologique

L'étude paysagère réalisée sur un cycle biologique complet, à savoir 1 an, n'a révélé que peu de sensibilités sur le site du projet. En effet, le projet se situe sur une zone de culture intensive, par conséquent la biodiversité y est faible. Les enjeux sur les chauves-souris est modéré puisque une certaine diversité a été inventoriée avec 15 espèces identifiées. La plupart des espèces sont assez communes et peu sont réellement sensibles aux éoliennes.

Enfin, le cortège avifaunistique présent sur le site du projet est caractéristique des milieux agricoles. D'autre part, le flux migratoire des oiseaux au-dessus du site est en marge du couloir de migratoire principal des Grues cendrées et la zone de projet est fréquentées par des groupes de Pluvier doré et de Vanneau huppé.

L' étude paysagère

Le parc se situe sur un plateau agricole ouvert. La perception dans le paysage du quotidien et l'impact du projet sur le patrimoine culturel a conduit à réduire la taille des éoliennes initialement proposées à 180 mètres et qui est aujourd'hui à 164 mètres de hauteur totale. De plus, l'église de Juranville se situant à proximité du parc, la réflexion a mené à un abaissement de la hauteur de l'éolienne E01 à 149 mètres.

Le photomontage ci-dessous est une simulation du parc éolien depuis la départementale D318 au sud du bourg de Lorcy à environ 2 km de la première éolienne.



L' étude acoustique

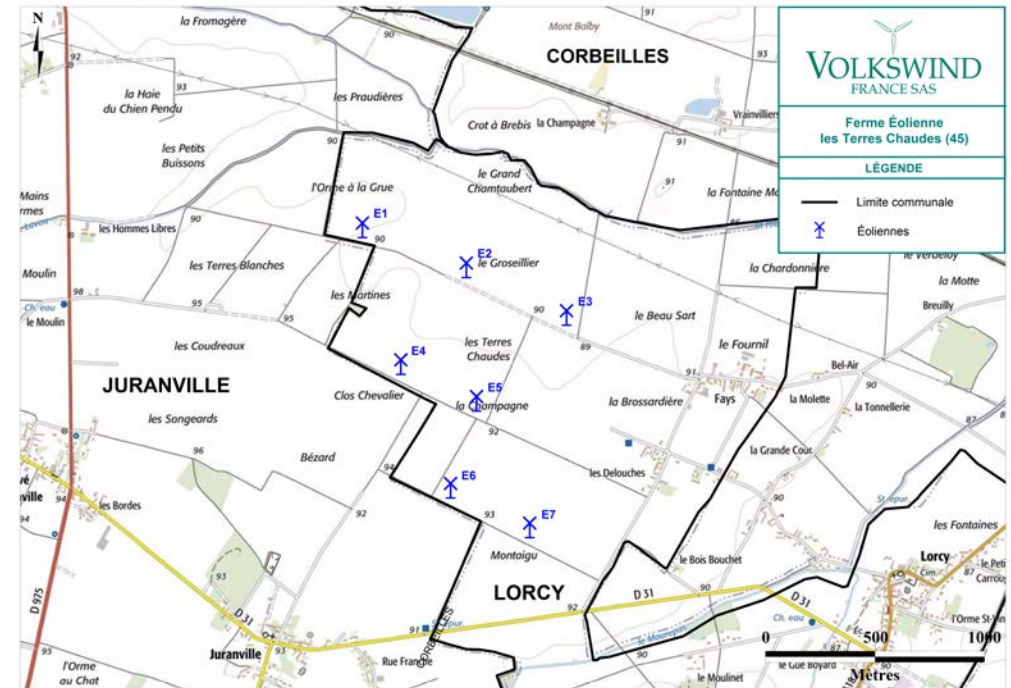
L'étude acoustique a consisté à mesurer le bruit ambiant au niveau des habitations les plus proches pendant 15 jours 24/24. A partir de ces niveaux sonores et des données acoustiques des éoliennes, le bruit émis par les éoliennes est simulé par un logiciel spécialisé. Nous avons donc déterminé le bruit sur site avec les éoliennes en fonction de la vitesse et de la direction du vent. Ces résultats ont permis de mettre en évidence des éventuels risques de dépassements sonores du seuil réglementaire autorisé. Les éoliennes de dernière génération comme les Nordex N117 prévues pour ce projet ont une émission sonore moindre, ce qui permet d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Le projet éolien de Lorcy présente certains dépassements légers en période nocturne mais n'a révélé aucun dépassement réglementaire en période diurne. Les éoliennes disposent de modes qui « brident » la vitesse de rotation du rotor et ainsi diminuent les émissions sonores. Ces dispositifs sont mis en place sur certaines éoliennes du projet pour certaines vitesses de vent en période nocturne afin de limiter le bruit émis et ainsi respecter la réglementation.

Le projet éolien de Lorcy en chiffre

7 éoliennes type Nordex N117 3,6 MW de puissance unitaire Puissance totale du parc : 25,2 MW

Hauteur totale : 164 m pour 6 éoliennes et 149 mètres pour l'éolienne E1

31 000 personnes fournies en électricité (chauffage inclus)



Séquence Eviter - Réduire - Compenser

Dans le cadre d'un projet éolien, une méthodologie doit être suivie pour une intégration optimale dans l'environnement et pour une meilleure acceptation du projet. L'étude d'impact d'un projet éolien doit toujours être réfléchi pour d'abord éviter les impacts et ensuite les réduire. Enfin, s'il n'est pas possible de les éviter ou de les réduire, il faut les compenser.

Le projet éolien des Terres Chaudes n'a pas mis en évidence d'impacts majeurs sur l'environnement lors des études menées.

• Mesures en faveur du milieu naturel :

Etant donné la faible sensibilité écologique sur le territoire, la principale mesure mise en œuvre a été le choix de la zone de projet et la localisation des éoliennes afin de les éloigner au maximum de tout boisement à proximité, qui sont les lieux où la biodiversité est la plus riche. Aucune éolienne ne se situe à moins de 300 mètres d'un boisement. Une mesure dite d'accompagnement sera mise en place après l'implantation des éoliennes. Cela consiste à repérer et à protéger les nichées de busard pendant la période de moisson. Ce suivi annuel sera réalisé dans l'aire d'étude pendant 3 ans.

• Mesures en faveur de l'intégration paysagère :

Après avoir défini une implantation des éoliennes optimale dans la zone de projet, la réflexion s'est tournée principalement sur la taille des éoliennes. La hauteur des éoliennes a été baissée pour l'ensemble du parc notamment pour répondre à l'inquiétude des populations locales d'accueillir des éoliennes de grande hauteur. De plus, pour un impact minimum sur l'église de Juranville, l'éolienne E01 est de taille inférieure par rapport aux autres éoliennes.

• Mesures sur l'impact acoustique :

Le choix du type d'éolienne est déterminant dans l'impact acoustique d'un projet éolien. Les éoliennes projetées pour le projet de Lorcy font parties des éoliennes de dernière génération et disposent de la meilleure technologie (isolation phonique de la nacelle, système de serration sur les pales pour une meilleure pénétration dans l'air, etc) pour avoir un impact sonore minimum.